

Les largeurs de chaussée



Écart à la norme

- Aucun (ou largeur de chaussée supérieure à la norme)
- Faible
- Moyen
- Fort

L'écart correspond à la différence entre les largeurs de chaussées existantes et celles prévues par la norme en fonction de la classification et du volume de circulation de chacune des sections de route.

- Limite de l'Estrie
- Limite de municipalité
- Hydrographie

Classification fonctionnelle	Volume de circulation DJMA	Écart à la norme (nombre de sections de route)			
		Aucun	Faible	Moyen	Fort
Nationale	< 500	0	0	0	0
	de 501 à 2 000	3	1	6	9
	> 2000	35	7	23	19
Régionale	< 500	2	0	0	0
	de 501 à 2 000	39	14	14	7
	> 2000	35	8	22	30
Collectrice	< 500	26	1	2	4
	de 501 à 2 000	72	23	8	12
	> 2000	12	4	5	6

